AUTORISATION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Mandat de prélèvement SEPA
Référence unique du mandat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le service relations aux familles à envoyer des instructions à votre banque. Pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du service relations aux familles.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier SEPA
FR 28ZZZ229881

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER
Nom, prénom : Adresse : Code postal : Ville : Pays :	Nom : régisseur des prestations scolaires et périscolaires Mairie de Couëron Adresse : 8, place Charles-de-Gaulle Code postal : 44220 Ville : Couëron Pays : France

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER	
Identification internationale (IBAN) IBAN |_||_||_||_| |_||_||_||_| |_||_||_||_| |_||_||_||_| |_||_||_||_| |_||_||_|	Identification internationale de la banque (BIC) |_||_||_||_| |_||_| |_||_| (|_||_||_|)

Type de paiement :	Paiement récurrent/répétitif (tous les mois)

Signé à :
Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :
Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (AU FORMAT IBAN BIC)

Rappel : en signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par le service relations aux familles En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je règlerai le différend directement avec le service relations aux familles

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Mairie de Couëron
8 place Charles de Gaulle - BP 27 – 44220 Couëron
02 40 38 51 00 contact@mairie-coueron.fr - www.ville-coueron.fr